



## 3<sup>ème</sup> CYCLE DE L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU) DE MADAGASCAR

Lundi 11 Novembre 2019 – Salle 20 – Palais des Nations - Genève

**Rapport fait par Isabelle Bourgeois, Présidente et Représentante de Partnership Network International (PNI)**  
Présence d'Yda Razanamahery, déléguée venue de Madagascar dans la salle  
Suivi des autres délégués de la réunion par webcast.

1



### A - 34<sup>ème</sup> SESSION DE L'EPU : 9h -12h30

Une introduction de la situation des droits de l'homme à Madagascar a été donnée par le gouvernement de Madagascar représenté par le Ministre de la Justice. Celui-ci a actualisé les informations sur la situation depuis le dernier EPU de Madagascar en 2014.

Au cours de l'Examen, 82 pays se sont exprimés et plus d'une vingtaine de thématiques ont été abordées par les Etats et des recommandations ont été données. Les thématiques soulevées ont ensuite été expliquées par le Ministre et ses conseillers au public assistant à l'EPU dans la salle et au moyen de la retransmission Webcast vidéo.

Nous notons ici avec satisfaction, que le gouvernement Malagasy, les reconnaissant par là, a fait mention du rôle économique, social et éducatif important des *Fokonolona*. Il a de plus, reconnu la pratique traditionnelle des Dina et mis en garde la population contre les risques de dichotomie juridique et la non-conformité aux droits de l'homme notamment lors de vindictes populaires. Il a par ailleurs averti que de nouvelles lois incrimineraient les coutumes et tradition qui porteraient atteinte aux droits des femmes et des enfants et seraient punies par des sanctions et des amendes.

Lors de sa conclusion, le Ministre a aussi reconnu que Madagascar faisait face à plusieurs défis : accès aux soins, la protection de l'environnement, de la paix et de la sécurité, de l'effectivité de la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption.

Il a ensuite remercié les pays, les organisations internationales et les acteurs de la société civile d'accompagner Madagascar dans la réalisation de ses engagements et renforce ses engagements avec tous les acteurs nationaux et internationaux tout en affirmant que nous étions tous artisans de paix, conscients et convaincus de l'importance de la protection droits de l'homme pour la paix et le bien-être de la population.

## B – REMARQUES PRELIMINAIRES DE PARTNERSHIP NETWORK INTERNATIONAL (PNI)

Au vu de ce que nos premières impressions, notes et analyses, nous avons particulièrement apprécié les remarques et les recommandations en ligne avec celles que nous avons présentées au Haut Commissariat aux droits de l'homme.

En effet, Partnership Network International (PNI) en collaboration avec le Tafo Mihavoo et la large Coalition Malagasy a présenté 2 rapports écrits (une contribution individuelle et une conjointe) pour l'EPU de Madagascar.

Ces rapports ont été inclus dans le Résumé des contributions soumises par les « autres parties prenantes » compilé par le HCDH/OHCHR,

<https://www.ohchr.org/FR/HRBodies/UPR/Pages/MGIndex.aspx> (Madagascar)

Vous pouvez les trouver en entier en ligne sur notre site [www.partnershipnetworkinternational.org](http://www.partnershipnetworkinternational.org) (Versions en Français et Anglais et Malagasy) et ou/sur le site de UPR.info. En annexe vous trouverez les recommandations de notre lobbying paper.

Pour l'instant, il est encore trop tôt pour savoir qu'elles recommandations vont être adoptées par le gouvernement Malagasy.

Mais nous sommes déjà grandement reconnaissants envers la **trentaine de pays qui ont relevé notre plaidoyer** au travers de Remarques et de Recommandations données ce jour et nous notons déjà **une bonne douzaine de recommandations particulièrement pertinentes** dans la droite ligne de nos recommandations conseillées aux diplomates des différents ambassades, consulats et missions permanentes contactés.

Nous vous rappelons que lors des deux précédents EPU, aucune recommandation n'avait été donnée ni sur la Réforme environnementale, ni sur la Réforme foncière.

Que seules la Norvège s'en était rapproché en recommandant la bonne gouvernance en matière de gestion des ressources et la Belgique une loi sur l'acquisition immobilière et l'héritage des terres par les femmes. Plusieurs pays avaient recommandé de lutter contre la pauvreté. (*Angola, Chine, Afrique du Sud, Tanzanie, Djibouti, Venezuela, Slovaquie, Vietnam*).



## C – PAYS AYANT CONTRIBUE PAR DES REMARQUES ET RECOMMANDATIONS

Aujourd'hui, lors du 3<sup>ème</sup> EPU de Madagascar, nous sommes donc particulièrement reconnaissants des remarques et recommandations données par le **Pérou, l'Allemagne, la Suisse, Fidji, l'Azerbaïdjan, le Canada, la Tanzanie, le Venezuela, Haïti, les îles Seychelles, la Fédération de Russie, la Serbie, l'Algérie, l'Espagne**

Ainsi que le **Botswana, la Tanzanie, Israël, la Turquie, la Malaisie, Ile Maurice, l'Australie, l'Egypte et le Gabon**, ou encore :

**Le Vietnam, Bengladesh, Burundi, Chine, Iran** qui se sont concentrés sur la lutte contre la pauvreté, la sécurité alimentaire, l'eau potable et l'assainissement, ou encore les **Etats-Unis** concernant le harcèlement au niveau des défenseurs de droits de l'homme.

De même nous sommes satisfaits que de **nombreux pays** ont souhaité faire des remarques et des recommandations au gouvernement de Madagascar concernant **la population et groupes vulnérables de Madagascar** notamment les enfants, les femmes, les personnes handicapées, les personnes migrantes et les réfugiés, les personnes âgées, les personnes emprisonnées, en situation de trafic de personne, de mariage, de violence conjugale, les minorités... toutes en situation d'extrême vulnérabilité à Madagascar.

## D - RECOMMANDATIONS

Les plus belles recommandations (une bonne douzaine de recommandations) sont celles données par le **Pérou** : « **Reconnaitre juridiquement les communautés Fokonolona** », **l'Allemagne sur la décentralisation**, **la Suisse l'environnement et notamment la gestion durable des forêts**, **la Fédération de Russie sur la visite du Rapporteur spécial de l'environnement**, **les îles Fidji et l'Algérie sur le changement climatique**, **l'environnement et la participation des populations**, **la Tanzanie sur le droit foncier**, **la protection des défenseurs de l'environnement par les Etats-Unis...etc**

## E – DETAIL DES REMARQUES ET RECOMMANDATIONS EN LIEN AVEC NOS RECOMMANDATIONS

Veillez trouver ci-dessous le détail des remarques et les recommandations essentielles en lien avec le plaidoyer et lobbying de Partnership Network International en collaboration avec le Tafo Mihaavo et la large coalition Malagasy.

Les recommandations 6. xx sont approuvées par le gouvernement, 7.xx Sont en examen 8.xx Sont notées.

### 1. FOKOLONOLONA :

- **Recommandation n°1/Recommandation 20.1 de la Contribution écrite PNI n°1 : Reconnaitre juridiquement les communautés Fokonolona (Pérou 8.10)**
- **Recommandation n°8** : Continuer de prendre des mesures pour mener le dialogue avec la société civile (**Azerbaïdjan 6.58**)
- **Recommandation n°8** : Salue les stratégies projets de lutte contre mariage d'enfants avec les communautés traditionnelles (**Canada 6.114**)  
→ Fokonolona : Rôle économique en favorisant entraide dans les travaux. Rôle Social, et éducatif (Gouvernement/Ministre de la Justice)

### 2. DEMOCRATIE & ECENTRALISATION DU PAYS

- **Recommandation n°8** : Continuer adoption de mesures pour continuer décentralisation du pays (**Allemagne 7.11**)
- **Recommandation n°8** : Garantir le fonctionnement de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme conformément aux Principes de Paris et conserver son soutien institutionnel et financier le Conseil supérieur de la défense de la démocratie et de l'état de droit (**Espagne 6.6**)

### 3. PARTICIPATION DE LA SOCIETE CIVILE :

- **Recommandation n°8** : Continuer de prendre des mesures pour mener le dialogue avec la société civile (**Azerbaïdjan 6.58**)

### 4. DROIT FONCIER :

- **Recommandation n°2** : Salue la volonté d'assurer les droits égaux notamment en matière de possession de terres (**Tanzanie**)
- **Recommandation n°2** : Fais l'éloge sur politique sur la terre dans l'objectif d'assurer les droits légitimes quelque soit le sexe, l'âge, les ressources des personnes concernées (**Vénézuéla**)

### 5. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES : **Recommandation 63.1 Contribution écrite n°2 de la la Coalition**

- **Recommandation n°3** : Élaborer des politiques et des programmes spécifiques et pertinents, assortis de délais précis, pour faire en sorte que les activités minières contribuent au développement social, économique et durable des communautés dans lesquelles les sociétés minières opèrent (**Haïti 6.24**);
- **Recommandation n°3** Garantir que les accords de pêche bilatéraux contiennent des mesures visant à protéger l'écosystème marin et les petites communautés de pêcheurs à Madagascar (**Haïti 6.25**);

### 6. ENVIRONNEMENT :

- **Recommandation n°7** : Salue la visite du Rapporteur Spécial sur la question de l'environnement et de l'utilisation environnement sain et durable (**Fédération de Russie**)
- **Recommandation n°7** : Loue l'engagement pris par le biais stratégie nationale visant la protection environnementale Interministérielle → Prévoir suffisamment de fonds et de ressources (**Seychelles**)

- **Recommandation n°7 : Renforcer la législation nationale sur la protection environnementale (Serbie 6.21)**
- **Recommandation n°7 :** Salue la volonté d'entreprendre des réformes pour aligner les conditions de vie, et notamment un environnement Sain, sûr et durable, Promouvoir une exploitation durable de ses ressources naturelles, conformément aux 14 et 15 objectifs de développement durable, en particulier par une gestion durable de ses forêts (**Suisse 6.22**)
- **Recommandation n°7 :** Salue l'adoption visant les mesures prises pour la protection de l'environnement (**Burundi**)
- **Recommandation n°7 :** Salue l'engagement pays sur protection de l'environnement. Causes et effets du changement climatique qui nous touche tous. Mettre en œuvre et continuer de renforcer initiative visant à prévenir protéger l'environnement (**Fidji 6.23**)

## 7. CHANGEMENT CLIMATIQUE

- **Recommandation n°7 :** Salue l'engagement pays sur la protection de l'environnement. Causes et effets du changement climatique qui nous touche tous. Mettre en œuvre et continuer de renforcer initiatives visant à prévenir protéger l'environnement (**Fidji 6.23**)
- **Recommandation n°7 et 9 :** Veiller à ce que les femmes, les enfants et personnes handicapées soient engagées sur les programmes de protection de changement climatique (**Fidji**)
- **Recommandation n°7 et 9 :** Veiller à intégrer l'autonomisation des femmes rurales pour veiller au changement climatique et en atténuer les conséquences (**Algérie 6.108**)

## 8. LUTTE PAUVRETE : **Recommandation 20.6 de la Contribution écrite conjointe n°1 PNI**

- **Recommandation n° 10 :** Continuer à élaborer et mettre en oeuvre les 13 axes stratégiques dans le cadre de lutte contre la pauvreté (**Vénézuéla 6.74**)
- **Recommandation n° 10 :** Demande davantage de mesures sur la pauvreté en se concentrant sur l'inégalité de revenus (**Vietnam 6.76**)
- **Recommandation n° 10 :** Salue l'adoption visant la lutte contre la pauvreté (**Burundi**)
- **Recommandation n° 10 :** Redoubler d'effort dans la lutte entamée contre la corruption (**Centre Afrique 6.55**)
- **Recommandation n° 10 :** Poursuivre les efforts pour faire avancer les progrès socio-économiques et lutter contre la pauvreté (**Chine 6.16**)
- **Recommandation n° 10 :** Garantir service de qualité pour toute la pop indépendamment de leur situation économique ou sociale (**Cuba 6.85**)
- **Recommandation n° 10 :** Eradiquer la pauvreté y compris par la possibilité d'emplois et le soutien de la croissance économique (**Iran 6.82**)

## 9. SECURITE ALIMENTAIRE et EAU POTABLE

- **Recommandation n° 10 :** Demande davantage de mesures pour assurer une sécurité alimentaire continue (**Vietnam 6.75**)
- **Recommandation n° 10 :** Assurer l'accès eau potable pour toute la population en particulier femmes, populations rurales et pers handicapées (**Bengladesh 6.77**)
- **Recommandation n° 10 :** Adopter un Plan assainissement et à l'eau en prenant en compte les groupes vulnérables en adoptant l'approche genre et équité (**Inde 6.80**)
- **Recommandation n° 10 :** Intensifier les efforts pour améliorer l'accès à l'eau et assainissement (**Iran 6.83**)

## 10. POUVOIR JUDICIAIRE

- **Recommandation n°7 :** Garantir l'indépendance du pouvoir judiciaire: le doter suffisamment de ressources (**Espagne 6.6**)
- **Recommandation n°7 :** Veiller (*à ce que les femmes et les enfants aient des voies de recours effectives*) et veiller à ce que les auteurs soient poursuivis et condamnés (**Botswana 6.32**)

## 11. DINA

- **Recommandation n°3 :** Garantir l'indépendance du pouvoir judiciaire, poursuivre ses efforts pour mettre en place un système de justice accessible et efficace, doté de ressources, et limiter la compétence de la justice traditionnelle (dina courts), en veillant à la conformité de ses décisions avec les normes internationales des droits de l'homme (**Espagne 6.48**)
  - →Conventions collectives librement adoptées par les membres de communautés de base. (Gouvernement/Ministre de la Justice)

- →Va prévoir nouvelles lois, l'incrimination des coutumes et traditions qui portent atteinte aux droits des femmes et enfants qui sont punis par des sanctions et des amendes

## 12. MESURES ANTI-CORRUPTION : **Recommandation 20.6 Contribution écrite n°1 PNI**

- **Recommandation n°7** : reconnaît amendement loi sur la corruption + stratégie (**Tanzanie**)
- **Recommandation n°7** : Lutte contre la corruption Bianco et financier SEMIFIN pour lutter (**Haiti 7.16**)
- **Recommandation n°7** : Accélérer les mesures anticorruption nationales (**Israël**)

## 13. RENFORCEMENT PAR LES OI

- **Recommandation n° 10** : Efforts de renforcement de mécanismes entre le gouvernement et les organisations internationales (**Turquie**)
- Renforcer rôle Commission indépendante dh y compris en assurant coopération avec organisations similaires de protection dh (**Malaisie**)

## 14. RENFORCEMENT DES CAPACITES

- **Recommandation n° 9** : Rechercher assistance en matière de création de capacité (**Tanzanie 6.73**)
- **Recommandation n° 9** : Accélérer Education zone rurale (**Maurice**)
- **Recommandation n° 9** : Envisager de rechercher une aide financière et un renforcement des capacités pour éliminer la pauvreté (**Tanzanie 6.73**)

## 15. AUTONOMISATION DES FEMMES RURALES

- **Recommandation n° 9** : Assurer la prise en compte de la perspective de l'autonomisation des femmes rurales dans les initiatives prises pour préparer l'adaptation au changement climatique et en atténuer les conséquences (**Algérie 6.108**)
- **Recommandation n° 9** : Améliorer les ressources améliorant les droits humains pour les femmes, les minorités (**Australie 8.2**)
- **Recommandation n° 9** : Entreprendre des efforts pour le droit des enfants, la traite humaine et améliorer la participation des Femmes à la vie sociale (**Egypte**)
- **Recommandation n° 9** : Droit des femmes en milieu rural (**Gabon 6.122**)

## 16. DROIT DES MINORITES

- **Recommandation n° 9** : Lutter en faveur des droits des minorités en luttant contre les discriminations à leur encontre (**Tanzanie**)
- **Recommandation n° 9** : Améliorer les ressources pour les minorités (**Australie**)

## 16. DEFENSEURS DE L'ENVIRONNEMENT : **Recommandation 63.4 Contribution écrite n°2 Coalition**

- Cesser le harcèlement, la détention arbitraire et l'intimidation de défenseurs des droits humains exerçant leur droit à la liberté d'expression, y compris les défenseurs de l'environnement (**USA 7.17**)

## 17. MEDIA

- Amender la loi qui limite la liberté d'expression en dépénalisant la diffamation et loi relatives aux insultes (**Islande 7.24**)

## 18. TRAVAIL, MARIAGE DES ENFANTS

- Poursuivre ses efforts plantations de vanille travail des enfants (**Gabon**)
- Poursuivre m. en oeuvre contre les moleteries et mariages d'enfants (**Georgie**)

## 19. PERSONNES HANDICAPEES

## 20. PERSONNES AGEES

## 21. TRAFFIC DES PERSONNES

## 22. PERSONNES MIGRANTES ET REFUGIES

## 23....



## PARTNERSHIP NETWORK INTERNATIONAL (PNI)

LE RESEAU TAFO MIHAAVO et LA COALITION MALAGASY COMPOSEE PAR:

ANJAVA SAKATIA ; ASSOCIATION DES FEMMES ANDRIN'NI MPANDRARY ; ASSOCIATION DEVELOPEMENT AND ENVIRONNEMENTAL LAW CENTER (DELIC); ASSOCIATION MANOHISOA ; ASSOCIATION TSANGANALOKÉ ; AUTISME MADAGASCAR ; CONFEDERATION MIKEA ; FEDERATION MAHAFALY ANDRIAKE ; FEDERATION MAHAFALY ANTETY; FOKONOLONA ANDRANOMANDEVY; ID-HAYDIA ; JEUNES ACTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE (JADD); HAONASOA ; NATURAL JUSTICE ; NY TANINTSIKA ; OJM : ORDRE DES JOURNALISTES DE MADAGASCAR (OJM) ; ONG FIANTSO ; ONG RAVINTSARA ; PLATEFORME OSCIE ; PLATEFORME SOLIDARITE DES INTERVENANTS SUR LE FONCIER (SIF) ; RESEAU MIHARI ; SAHA ; SOA IOMBONANA TAFO MIHAAVO ITASY; SOAMIRAY; TAFO MIHAAVO AT SINANA-TOAMASINA; TRANSPARENCY INTERNATIONAL INITIATIVE MADAGASCAR; TSANGANALOKÉ; TSARAFARA ; UNION MAITSO ARIVONIMAMO II ; UNION VOI SOAMITAMBATRA ; VOI TAMIA ANDRANOBE ; YOUTH FOR MADA.

## PARTNERSHIP NETWORK INTERNATIONAL (PNI)



Partnership Network International (PNI), après la co-organisation d'une consultation nationale, a soumis 2 rapports pour l'Examen Périodique Universel de Madagascar (EPU) (1 *soumission individuelle* et 1 *soumission conjointe avec la large Coalition Malagasy et le Tafo Mihaavo*) sur les thématiques de la Réforme Environnementale et Réforme foncière » et la protection juridique des communautés de base Fokonolona.

Ces rapports ont été inclus dans le Résumé des contributions soumises par les « autres parties prenantes » compilé par le HCDH/OHCHR, <https://www.ohchr.org/FR/HRBodies/UPR/Pages/MGIndex.aspx>

Vous pouvez les trouver en entier en ligne sur notre site [www.partnershipnetworkinternational.org](http://www.partnershipnetworkinternational.org) (*Versions en Français et Anglais et Malagasy*) ou sur le site de [www.upr-info](http://www.upr-info)

**Nous notons avec grande satisfaction l'impact de notre plaidoyer international et national et nous sommes reconnaissants à la trentaine de pays qui ont soulevé nos thématiques** lors des questions et recommandations données lors de l'examen du 11 novembre et nous notons qu'une **bonne douzaine de recommandations particulièrement pertinentes, conformes à nos recommandations ont été adressées au gouvernement Malagasy.**